

41
COMMÉMORATION DU TROISIÈME CENTENAIRE
□ □ DE LA GUADELOUPE FRANÇAISE □ □



PROGRAMME

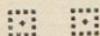
des journées organisées
en l'honneur de la
délégation nationale
et des membres
de la croisière
du tricentenaire

— 20, 21, 22 décembre | 1935 —

JOURNÉE

de

Pointe-à-Pitre



60613

60613.

Emploi du Temps

4 heures Le service d'ordre occupe les points pouvant servir d'accès aux zones interdites.
Départ de l'Infanterie de Saint-Claude.

5 heures Les cloches carillonnent.

5 h. 30 Les automobiles sont amenées en stationnement.

6 heures Arrivée de l'Infanterie.
L'équipe d'accostage du Port pénètre sur le Quai.

de 6 heures à 6 h. 45

Mise en place du dispositif de réception sur le terre-plein du Quai de Lesseps

(Voir plan n° 1).

La voiture du Gouverneur se rend à la Délégation ainsi que l'escorte de gendarmerie.

ORDRE A OBSERVER

I. PAR LE SERVICE D'HONNEUR (face au paquebot au moment de l'accostage, face à la Ville au moment du débarquement).

A) à droite de l'échelle.

Musique civile et des équipages de la flotte.

B) à gauche de l'échelle.

1). Officiers sans troupes :

Lieutenant Colonel Chef du Service de Santé
Médecin Commandant

Chef de bataillon des Douanes
 Administrateur principal de l'I. M.
 Pharmacien Capitaine
 Lieutenant forestier

(rejoignent leur place dans le Hall de réception à la suite du Représentant du Gouvernement de la République).

2). *Troupes disposées dans l'ordre suivant :
 à main gauche en allant vers le Quai Foulon.*

- a) Clairons de l'Infanterie
- b) Infanterie 75 hommes sur 3 rangs
 1 Capitaine Commandant d'armes
 1 Lieutenant.
- c) Cavalerie 26 gendarmes sur 2 rangs
 1 Capitaine Chef du Service d'escorte
 1 Lieutenant.
- d) Sapeurs-Pompiers 24 hommes sur 2 rangs
 1 Capitaine
 1 Lieutenant.
- e) Fusiliers marins.

II. PAR LES DÉLÉGATIONS (face à la mer, 6 m. sur 3 rangs).

A) *au pied de l'échelle.*

Le Maire de la Pointe-à-Pitre
 Le Secrétaire général
 Le Chef de Cabinet
 L'Amiral et son officier d'Etat-Major
 Mgr Genoud, Evêque de la Guadeloupe
 Mgr Boyer, vicaire général
 Le Conseil Privé (MM. Teulon, Marconnet et de Meynard)
 Le Président du Conseil Général
 Le Président de la Cour d'Appel.

B) *face à la mer, à main gauche en allant vers le Quai Lardenoy.*

Conseil Général
 Magistrats de la Cour d'Appel
 Clergé
 Corps municipal de Pointe-à-Pitre
 Délégations des Conseils Municipaux des autres Communes
 Chefs de Service, Professeurs et Délégation des bureaux
 Magistrats autres que ceux de la Cour
 Consuls
 Chambres de Commerce

Chambres d'Agriculture
 Officiers de réserve, Anciens Combattants et Médailleurs Militaires
 Etablissements publics (Banque de la Guadeloupe, Bureau de
 Bienfaisance, Hôpital)
 Avocats, Avoués, Notaires, Huissiers
 Notables invités
 Presse locale.
 Sociétés mutualistes
 Enfants des Ecoles publiques et privées
 Photographes.

6 h. 35 Le Gouverneur quitte la Délégation.

6 h. 45 Madame Bouge quitte la Délégation avec un groupe de dames.

6 h. 50 Saive d'Artillerie.

7 heures **Accostage de la « Colombie ».**

Pendant la durée des manœuvres d'accostage, la musique joue. Les enfants des écoles sont conduits sur les Quais Layrle et Lardenoy. Les Boys-Scouts prennent position de la rue Gambetta au Boulevard Chanzy, les Sonis du Boulevard Chanzy au Morne Miquel. Les cloches carillonnent.

7 h. 05 Le Gouverneur monte à bord.

Madame Bouge se rend également à bord avec un groupe de dames pour saluer les dames officielles de la croisière.

7 h. 10 Quatre délégués des Anciens Combattants, deux délégués de la presse locale, un délégué du Tourisme et deux délégués du Club des Montagnards se rendent à bord.

7 h. 30 1). Le Représentant du Gouvernement de la République paraît à l'échelle.
 Les clairons sonnent le « garde à vous ».

2). Le Représentant du Gouvernement de la République et sa suite immédiate mettent pied à terre.

A CE MOMENT PRÉCIS, les clairons sonnent « aux champs ».

3). Présentation des personnalités formant le groupe n° 1 du dispositif.

7 h. 40 4). Descente des représentants de la Presse métropolitaine munis d'une carte spéciale.

- 5) Le Représentant du Gouvernement de la République passe entre la musique à sa droite et les troupes du service d'honneur à sa gauche, et se dirige vers la gauche. Au moment précis où il se présente devant le Commandant des troupes et reçoit son salut, la musique joue le refrain de la Marseillaise.
- 6). Après la revue des troupes, le cortège officiel passe devant les délégations qui, toutes, emboîtent le pas dans l'ordre où elles sont disposées.
- 7). Arrêt du Représentant du Gouvernement de la République devant la porte n° 1 du Hall de réception. Les autres officiels de la croisière descendent du bord à ce moment et rejoignent le groupe. Les délégations prennent la place qui leur a été indiquée. (Voir plan n° 2).
- 8). Entrée du Représentant du Gouvernement de la République et de sa suite dans le Hall de réception.
 Allocution du Maire de Pointe-à-Pitre.
 Allocution du Gouverneur.
 Réponse du Représentant du Gouvernement de la République.
 Les troupes chargées de l'escorte vont se placer à la porte du Quai et forment la haie. Les soldats partent pour le Monument aux Morts.

8 h. 45

Le cortège officiel quitte les quais dans l'ordre suivant :
 6 gendarmes à cheval
 6 gendarmes cyclistes.

LES OFFICIELS (entre 2 rangées de 7 gendarmes à cheval)
 6 gendarmes à cheval
 6 gendarmes cyclistes.

LES DÉLÉGATIONS

8 h. 55

Arrivés au Monument aux Morts, le Service d'ordre les troupes, les Anciens Combattants et les délégations se placent comme indiqué au plan n° 3.

9 heures

Dépôt des palmes. Minute de silence. Sonnerie « Aux Morts ». Salut des étendards.

9 h. 05

Visite du Musée permanent de la Chambre de Commerce. Paroles de bienvenue du Président.
 Réponse.

Entrent à la Chambre de Commerce, outre les membres de la Compagnie, les officiels du cortège de la Grande-Terre et les autorités locales.

9 h. 25
Départ vers les Abymes par les rues Gambetta, Peynier et Frébault. Le cortège est conduit sous escorte jusqu'au Jardin d'essais.
Musique Place de la Victoire.
Retour des troupes vers Saint-Claude.

9 h. 30 **Libre pratique du bord.**
Les journalistes et les touristes trouvent dans un local qui leur est spécialement destiné une salle de rédaction et un bureau de renseignements.

9 h. 40 Départ des dames vers le Lamentin.

9 h. 45 **Arrivée aux Abymes.** Arrêt devant la Mairie.
Salut de la Municipalité et des habitants.

9 h. 50 Départ vers le Morne-à-l'Eau.

10 h. 10 **Arrivée au Morne-à-l'Eau.** Arrêt devant la Mairie.
Dépôt de palmes au Monument aux Morts.
Salut de la Municipalité et des habitants.

10 h. 20 Départ vers le Moule.

10 h. 45 **Arrivée au Moule.** Arrêt devant la Mairie.
Salut de la Municipalité et des habitants.

10 h. 55 Départ vers Sainte-Anne.

11 h. 35 **Arrivée à Sainte-Anne.** Arrêt devant la Mairie.
Salut de la Municipalité et des habitants.

11 h. 45 Départ vers le Gosier.

12 h. 10 **Arrivée au Gosier.** Arrêt devant la Mairie.
Salut de la Municipalité et des habitants
(5 voitures font le tour de la plage et du Restaurant-Bar).

12 h. 25 **Départ vers Pointe-à-Pitre.**

12 h. 40 **Rentrée à Pointe-à-Pitre.** L'escorte de gendarmerie attend le cortège à hauteur de l'Usine Darbous sier. On passe par le Quai Gatine.

- 13 heures Banquet officiel de 200 personnes dans le Hall n° 1.
Déjeuner des dames à la Délégation.
- 14 heures Un service d'ordre est organisé vers et à Darboussier.

de 14 h. 20 à 14 h. 50

AU BANQUET OFFICIEL

Allocation du représentant des Maires.
Allocation du Président du Conseil général.
Allocation du Gouverneur.
Discours des Parlementaires de la Colonie.
Discours du Représentant du Gouvernement de la République.

de 14 h. 30 à 15 heures

- Visite des Stands par les Dames.
- 14 h. 15 Arrivée de l'escorte de gendarmerie au Quai de Lesseps.
- 15 heures Visite du Hall des expositions par les officiels.
- 15 h. 10 Départ en voiture vers l'Usine Darboussier (Cortège officiel et Dames).
- 15 h. 20 Visite de l'Usine Darboussier par groupes de 25 sous la conduite des ingénieurs. Distribution d'échantillons.
- 16 heures Audition musicale sur la Place de la Victoire.
Départ des Dames pour une promenade en Grande-Terre.
- Départ pour le Lamentin** (sous escorte jusqu'à Miquel).

Itinéraire à suivre en Ville :

Rue Dubouchage
Quai Gatine
Rue Turenne

(Les Sonis sont disposés entre la Délégation et le parvis de l'Eglise).

Rue Alexandre Isaac
Place Gourbeyre

(Les écoles libres sont sur le parvis de l'Eglise).

Rue Lamartine
Rue Frébault

16 h. 30 Le défilé historique présenté par la Marine qui a quitté le bord à 15 h. 30 est placé face à la Délégation et vu par le cortège officiel se rendant au Lamentin. Le cas échéant, le défilé sera encadré à 16 h. 20 par l'escorte de gendarmerie revenant du Morne Miquel.

Itinéraire : Quais et Place de la Victoire.

Arrivée au Lamentin. Arrêt devant la Mairie.
Dépôt de palmes au Monument aux Morts.
Salut de la Municipalité et des habitants.

16 h. 40 Départ vers Pointe-à-Pitre.

17 heures **Arrivée à Pointe-à-Pitre.** Tour de Ville (sous escorte).

Itinéraire : Rue Frébault
Rue Boisneuf
Quai Layrle
Place de la Victoire. (Musique).
Place Camille Desmoulins
LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
Place Camille Desmoulins
Délégation du Gouvernement

19 h. 30 Diner au Gouvernement.

21 heures Ouverture du bal officiel, des bals publics à la Renaissance et au Rialto avec distribution de tickets donnant droit à des consommations gratuites au Buffet.

21 h. 30 Intermède de caractère local. Concours de costumes.

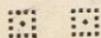
22 heures Distribution des derniers tickets.

CLOTURE

JOURNÉE

de

Basse-Terre



Emploi du Temps

- 5 h. 30 Départ des excursionnistes pour la Trace Maréchal.
- 6 heures Rassemblement du service d'ordre et du service d'escorte sur les Quais.
- 6 h. 30 Réunion des Officiels locaux Quai de Lesseps.
- 7 heures **Départ vers Basse-Terre.**
(Cortège officiel et Dames sous escorte jusqu'à Miquel). Après Miquel, le car de la gendarmerie reste en tête du cortège avec la voiture contenant les palmes destinées aux Monuments aux Morts.
- 7 h. 30 **Arrivée à Petit-Bourg (15 km.)**
Dépôt de palmes au Monument aux Morts.
Arrêt devant la Mairie. Salut de la Municipalité et de la population.
- 7 h. 40 Départ vers Goyave.
- 8 heures **Arrivée à Goyave (8 km.)**
Dépôt de palmes au Monument aux Morts.
Arrêt devant la Mairie. Salut de la Municipalité et de la population.
- 8 h. 10 Départ vers Capesterre.
A Sainte-Marie, les automobiles font, sans s'arrêter, le tour du Square Christophe Colomb.
- 8 h. 30 **Arrivée à Capesterre (14 km.)**
Dépôt de palmes au Monument aux Morts
Arrêt devant la Mairie. Salut de la Municipalité et de la population.
- 8 h. 40 Départ vers Trois-Rivières.

-
- 9 h. 05 **Arrivée à Trois-Rivières (15 km.)**
 Arrêt devant l'Eglise. Dépôt de palmes au Monument aux Morts. Salut de la Municipalité et de la population.
- 9 h. 15 **Départ vers Gourbeyre**
 A Dolé, les cinq premières voitures visitent les bains, les autres attendent pour repartir à la suite.
- 9 h. 40 **Arrivée à Gourbeyre (8 km.)**
 Arrêt devant la Mairie. Dépôt de palmes au Monument aux Morts. Salut de la Municipalité et de la population.
- 9 h. 50 **Départ vers Basse-Terre.**
- 10 heures **Arrivée au pont du Galion.**
 A la sortie du pont, des cavaliers forment une escorte.
- 10 h. 10 **Arrivée à Basse-Terre (Champ d'Arbaud).**
 Les cinq premières voitures remontent vers Saint-Claude pour se rendre au Monument aux Morts. Les autres voitures se dirigent vers le Cours Nolivos. Les occupants se placent à droite et à gauche du groupe d'accueil, en attendant l'arrivée du Représentant du Gouvernement de la République.
 Les cloches carillonnent.
- Dispositif de réception (voir plan n° 4).
- 1) A droite et à gauche du Monument, les anciens combattants et les gendarmes de l'escorte.
 - 2) Devant le Monument, l'Infanterie.
 - 3) Le service d'ordre est assuré par des cavaliers et par des gendarmes à pied qui dégagent un quadrilatère au centre du Champ d'Arbaud.
- Le Représentant du Gouvernement de la République descend de voiture.
 Il est salué par les Présidents des Associations d'Anciens Combattants. Dépôt de palmes au Monument aux Morts. Sonnerie. Minute de silence.
- 10 h. 25 **Les clairons sont conduits au Cours Nolivos.**
- 10 h. 35 **Les officiels quittent le Champ d'Arbaud et vont sous escorte vers le Cours Nolivos,**

10 h. 50 **Arrivée au Cours Nolivos.**

Arrêt à l'angle du Cours Nolivos et de la rue Schœlcher. Les officiels sont salués à leur descente de voiture par un groupe d'accueil comprenant :

Le Maire de Basse-Terre et une délégation du Conseil Municipal.

Le Secrétaire général

Le Conseil Privé (MM. Guilhemborde, Vaudein et Douenel).

Le Chef du Service des Douanes

Les honneurs sont rendus par la sonnerie « aux Champs » et par le refrain de la Marseillaise.

Après avoir déposé une palme au pied du Monument de Victor Schœlcher, le cortège se rend à la Mairie en passant devant les délégations et le piquet des troupes qui rend les honneurs.

Les délégations sont admises à la suite du cortège (*voir dispositif plan n° 5.*)

11 heures

Réception à la Mairie.

Allocution du Maire.

Allocution du Gouverneur.

Réponse du Représentant du Gouvernement de la République.

12 heures

Départ des invités du Gouvernement et du Conseil Général. Ceux de la Mairie restent à l'Hôtel de Ville.

13 heures

Déjeuner de 90 couverts offert par le Chef de la Colonie (Palais du Gouvernement).

Déjeuner de 90 couverts offert par le Conseil Général (Palais du Conseil Général).

Déjeuner de 90 couverts offert par le Corps municipal (Nolivos-Palace).

15 heures

Visite du Musée Rétrospectif au Conseil Général.

Visite à l'ancien Gouvernement, du Salon de peinture et de sculpture de la salle précolombienne et des stands des produits et ouvrages du crû.

Visite des Stands Commerciaux et de la Galerie Artistique et Historique de l'ancien Gouvernement où a lieu le rassemblement des officiels.

16 heures

Départ des automobiles pour :

Fort Richepanse

Tour Labat

Saint-Claude

Matouba

Parnasse.

19 h. 30 Dîner au Gouvernement.

21 heures Ouverture du bal officiel, des bals publics à la Mairie et au Nolivos-Palace avec distribution de tickets donnant droit à des consommations gratuites au Buffet.

21 h. 30 Intermède de caractère local. Concours de costumes.

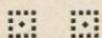
22 heures Distribution des derniers tickets.

CLOTURE

JOURNÉE

des

**« Bonnes Gens
de la Guadeloupe »**



Emploi du Temps

3 heures Départ des excursionnistes pour :

les Chutes du Grand Carbet
la Soufrière
la Citerne
la Cascade du Galion.

5 h. 30 Départ des excursionnistes pour :

les Bains chauds du Matouba
le Grand Etang et l'Etang Zombi.
Sofaïa.

Ad libit. Départ des excursionnistes pour :

Pointe des Chateaux, Porte d'Enfer
Sofaïa, Ravine Chaude, la Coulisse, Trou
Caraïbe, Habitation Saint-Charles, Saut du
Constantin, Cascade Vauchelet, Parnasse,
Prise d'Eau de Basse-Terre, Saut d'Eau du
Matouba, Sources de Bouillante, Bains du
Curé, Côtes de Vieux-Fort, Dolé, etc...

8 heures Grand' Messe à la Cathédrale.

9 h. 30 Défilé historique (Cours Nolivos, Rue de la Répu-
blique, Rue Victor Hugues, Champ d'Arbaud et
retour, le cas échéant sous escorte de l'Infanterie et
de la Gendarmerie).

Tribunes officielles au Kiosque du Cours Nolivos et
à la Mairie de Basse-Terre.

12 heures Arrivée à Basse-Terre des excursionnistes revenant des Bains Chauds du Matouba et de ceux qui viennent de la Cascade du Galion (si ces derniers ne restent pas aux Bains Jaunes).

12 h. 30 Arrivée à Basse-Terre des touristes revenant des Etangs.

12 h. 45 Arrivée à Basse-Terre des touristes 2^{me} catégorie venant de Sofaïa.

16 heures Match de foot-ball au Champ d'Arbaud.
Tribune officielle.

Arrivée au Matouba de la Caravane Trace Maréchal.
Au Chemin de Routier de la Caravane Chutes du Carbet,

A Saint-Claude de la Caravane Soufrière-Citerne.

17 heures Arrivée à Basse-Terre des touristes revenant des Saintes.

Matinée dansante à bord de *l'Emile Bertin*.

ADIEUX OFFICIELS



IMPRIMERIE
PARISIENNE
A. LAUTRIC
POINTE A PITRE